

N° 7/2018

Compte-rendu du Conseil municipal du 2 octobre 2018

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11/09/2018.
- 2. Délibération : Projet de dissolution du SIVU.
- 3. Questions diverses.

Présents :

PACQUOT Nicolas, Maire
BALLAY Marielle, 1ère Adjointe
COPPI Roger, 2ème Adjoint
GAZEAUX Olivier
DAYT Thierry
BERNARDIN Yvelyne
PESSONNEAUX Claude
COULON Philippe

Absents excusés :

HUMBERT Thierry, pouvoir à DAYT Thierry DESSENNE Christophe, pouvoir à PACQUOT Nicolas FIEROBE Anthony, pouvoir à BERNARDIN Yvelyne QUELLEC Annik, pouvoir à COULON Philippe

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11/09/2018

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. Projet de dissolution du SIVU

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet de dissolution du SIVU des Essarts à l'initiative des Maires des quatre communes concernées (ECOT, ETOUVANS, BERCHE et DAMPIERRE SUR LE DOUBS).

Il précise que le personnel du SIVU des Essarts serait repris par les différentes communes et indique que celle d'ETOUVANS devrait bénéficier d'un agent à temps complet et de 5 heures de secrétariat.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal se prononce, par 9 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, en faveur de la dissolution du SIVU des Essarts et sur le principe de la reprise des agents telle qu'elle a été présentée ci-dessus.

Retrouvez les actualités, informations et agenda de la commune sur le site internet : http://www.etouvans.fr ou sur Facebook « Etouvans Doubs »

Vous pouvez contacter le maire Nicolas PACQUOT au 06.52.61.85.85 ou par mail à l'adresse : nicolas.pacquot@gmail.com.

Pour les réclamations pour les ordures ménagères, un seul numéro : 03.81.31.84.99 Il vous est également possible de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

par mail à l'adresse : mairie.etouvans@gmail.com ;